



# Le Conseil National des Jeunes Chirugiens, c'est quoi ?



*La discipline chirurgicale est en perpétuelle transformation. C'est pour porter ses spécificités qu'a été fondé en 2014 le Conseil National des Jeunes Chirugiens (CNJC). L'objectif est de fédérer les associations nationales de spécialités chirurgicales françaises. Le CNJC incarne l'engagement des nouvelles générations dans leur avenir et leur exercice futur. Le siège de l'association est à l'Académie Nationale de Chirurgie.*

## **Que défend notre association ?**

Le CNJC défend les intérêts et le statut des internes, chefs de clinique, assistants et praticiens hospitaliers (âge moins de 40 ans) exerçant en chirurgie.

L'association défend sur tous les plans les jeunes chirurgiens au niveau des instances nationales, régionales et locales. Elle défend les chirurgiens dans le milieu hospitalier et extra-hospitalier.

## **Mais pas seulement !**

L'association souhaite aussi étudier, représenter et défendre, dans la vie juridique et sociale les intérêts matériels et moraux de ses membres.

- Elle s'occupe de la politique de santé des jeunes chirurgiens.
- Elle encourage et développe l'échange et la concertation entre les jeunes chirurgiens sur les sujets qui concernent leur statut.
- Elle organise des événements et des formations au profit des jeunes chirurgiens.
- Elle promeut et facilite l'accès à toutes les connaissances nécessaires à la formation initiale et continue des jeunes chirurgiens.
- Elle participe à l'organisation technique ou administrative, de la santé publique et de la recherche portant sur le statut des jeunes chirurgiens en liaison avec l'université, l'administration de la santé publique, les structures hospitalières, les organismes professionnels et les pouvoirs publics.